

TECHNIQUE DU BÂTIMENT

Les pathologies du bâtiment

3 jours

Présentiel

Réf. PB1-640

Horaires :

9h - 12h / 13h - 17h

Modalités et délais d'accès :

Les dates sont définies avec l'organisme exprimant le besoin. Possibilité de regrouper des stagiaires sur une même session

Prérequis :

Aucun prérequis

Approfondissement :

Possibilité d'approfondir le contenu de formation pour un public averti

Moyens pédagogiques :

Enseignement théorique et cas pratique - support théorique - certificat de réussite ou attestation de suivi

Accessibilité :

Places limitées, locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

Moyens d'évaluation de la formation : Mise en situation au travers d'un cas pratique - questionnaire à choix unique en fin de formation - grille d'évaluation

Objectifs pédagogiques

- Identifier les pathologies courantes du bâtiment et comprendre leurs causes
- Évaluer les risques associés aux matériaux et aux conditions environnementales
- Maîtriser les réglementations en matière d'habitat décent et de prévention des pathologies
- Appliquer des stratégies de prévention et de correction adaptées aux différentes pathologies
- Développer des compétences en gestion des interventions et en planification des travaux

Les pathologies du bâtiment

Programme

Jour 1 :

Identification et diagnostic des pathologies du bâtiment

- ▶ 9h - 12h : Catégories de pathologies et responsabilités des bailleurs
 - Définition des pathologies du bâtiment : distinction entre gros œuvre et second œuvre
 - Principales causes : conditions climatiques, usage, conception architecturale
 - Conséquences des pathologies sur la structure et la sécurité des occupants
 - Décret du 30 janvier 2002 relatif aux normes de décence
 - Loi du 31 mai 1990 sur l'habitat indigne
 - Code de la construction et de l'habitation : obligations et recours
 - Cas pratique : étude de cas illustrés par des photos pour identifier les pathologies et les responsabilités associées
- ▶ 13h - 17h : Pathologies extérieures et instabilité des sols
 - Humidité : remontées capillaires, infiltrations, défauts de ventilation
 - Façades et enduits : fissures, décollements, problèmes d'étanchéité
 - Écoulement des eaux pluviales et ponts thermiques
 - Instabilité des sols et mouvements de terrain
 - Causes des glissements de terrain, affaissements et effondrements
 - Impacts sur la structure et prévention des risques
 - Mise en situation : analyse de diagnostics terrain et propositions de solutions adaptées

Jour 2 :

Pathologies intérieures et gestion des interventions

- ▶ 9h - 12h : Identifier et prévenir les pathologies intérieures
 - Infiltrations d'eau et dégâts des eaux
 - Problèmes d'isolation thermique et acoustique
 - Condensation et impact sur la qualité de l'air
 - Dégradation des peintures et revêtements
 - Moisissures, champignons et insectes xylophages
 - Corrosion des installations métalliques
 - Cas pratique : identification et classification des pathologies à partir de relevés d'inspection
- ▶ 13h - 17h : Stratégies de prévention et d'entretien
 - Surveillance et maintenance des points sensibles
 - Rôle des carnets d'entretien du bâtiment
 - Sensibilisation des occupants aux bonnes pratiques
 - Utilisation d'une grille de vétusté
 - Conséquences financières : répartition des coûts entre bailleurs et locataires
 - Impact sur la gestion des réparations locatives
 - Étude de cas : application d'une grille de vétusté sur différents types de logements

Jour 3 :

Solutions curatives et suivi des interventions

- ▶ 9h - 12h : Déterminer et appliquer les solutions curatives
 - Traitement des infiltrations et de l'humidité
 - Réfection des façades et des revêtements intérieurs
 - Renforcement des structures fragilisées
 - Élaboration d'un cahier des charges pour les prestataires
 - Organisation des interventions selon l'urgence et le budget disponible
 - Suivi de chantier et contrôles de conformité
 - Cas pratique : rédaction d'un plan d'intervention et simulation de gestion d'un sinistre
- ▶ 13h - 17h : Gestion des interventions et validation des acquis
 - Gestion des relations avec les entreprises de maintenance
 - Assurance qualité et suivi post-intervention
 - Contrôles et validation des prestations effectuées
 - Présentation d'un cas réel de pathologie du bâtiment
 - Définition d'un diagnostic et proposition d'un plan d'action
 - Évaluation des acquis à travers une mise en situation